

Société de Développement du Landeron

<i>Séance:</i>	Assemblée générale de la Société de développement du Landeron
<i>Date:</i>	Mardi 24 septembre 2019 , 18h30
<i>Lieu:</i>	Nouveau centre administratif, rue du Centre 6, 2525 Le Landeron

Présences : O.Perrot, D.Wälti, Y.Frochaux, Y.Jakob, L.Loeffel

Membres présents: 29 personnes

Membres excusés: R.Perret-Gentil, M.Muttner, Ch.Girard, G.Mallet, S.Frochaux, J-C.Egger, E.Stoll, J-P.Senn, P.Jacot, J.Merckaert, D.Houriet

Scrutateur: -

En ouverture de séance le président mentionne qu'aucune demande par écrit de modification de l'ordre du jour n'est parvenue 10 jours avant la date de l'assemblée.

1 Procès-verbal de l'assemblée du 18 septembre 2018

Le PV est accepté tel quel à l'unanimité sans opposition, remerciement au secrétaire.

2 Rapport du Président

Olivier Perrot rappelle en préambule les activités principales de la SDL, hormis la gérance du Camping des Pêches, soit le soutien financier et logistique de l'Ecole de musique, de la course des aînées, des diverses fondations telles que la piscine et l'Hôtel de Ville, des décorations florales de notre commune ainsi que le soutien aux sociétés locales lors de manifestation.

Le président revient sur la couverture du Wifi sur le camping résidentiel où pour combler les trous mentionnés l'année passée, 11 antennes additionnelles ont été installées. Cela représente une antenne par rangée, installation prise en charge majoritairement par le fournisseur.

La fréquentation du camping de passage s'avère excellente et pourrait même dépasser les chiffres de 2018. Les investissements de ces dernières années y sont pour beaucoup.

L'investissement sur la réfection totale de l'intérieur des sanitaires du camping de passage s'est bien déroulé dès la fermeture le 15 octobre 2018 pour se terminer une semaine avant l'ouverture de la saison 2019, à la grande satisfaction des utilisateurs.

Un autre investissement important réalisé cette année fut le rondpoint des communes où il reste encore la plantation de 3 arbres.

Un nouvel investissement relativement important sera la réfection totale de la place d'accès au camping de passage, l'enrobé étant passablement détérioré et l'évacuation des eaux de surfaces étant insuffisante en cas de gros orage.

Finalement une annexe sera installée au magasin pour permettre au gérant de proposer des petits plats à l'emporter dans des conditions sanitaires acceptables et tout ceci pour répondre à un rapport de contrôle du SCAV.

Le président présente à l'assemblée MM. Frédérique Jost et Marcel Zurflueh, les nouveaux responsables du camping et il profite pour les remercier pour leur parfaite et rapide intégration Les remerciements vont également à M.Christian Zaugg pour sa disponibilité et son soutien au nouveaux gérants lors de cette reprise. Les remerciements vont également à leur équipe pour leur dévouement.

3 Comptes 2018

Le caissier, M. Wälti, présente les comptes

	Ecole de musique	Camping	Général
Revenus	127'746.-	1'245'326.-	703'071.-
Dépenses	214'591.-	547'524.-	679'378.-
Déficit/Bénéfice	-86'845.-	697'801.-	23'692.-

Au bilan, le capital au 31.12.2018 se monte à CHF 858'026.-

4 Rapport de l'organe de contrôle

Le président lit le rapport de la fiduciaire Leitenberg & Associés SA.

Les comptes et le rapport sont acceptés par l'assemblée à l'unanimité sans opposition.

5 Rapport de la Fondation de la piscine du Landeron

Le président du conseil de Fondation de la piscine du Landeron, Yves Frochaux, rapporte que les entrées financières 2019 sont inférieures à celles de l'année passée, la vente d'abonnement est en légère hausse bien que celle des enfants diminue, la nouvelle installation de préchloration fonctionne à satisfaction, une école de natation professionnelle a débuté et se poursuivra ces prochaines années, les cours d'aquagym rencontrent un véritable succès où il a été compté un jours 84 participants, quelques accidents sans gravité dû à des jeux sur le terrain et de piqûres d'insectes et pour finir l'équipe de la piscine se compose d'un chef d'exploitation, de deux gardes fixes, de trois caissières et une quinzaine de gardes auxiliaires.

Yves Frochaux, au nom du conseil de fondation, remercie chaleureusement la SDL pour son soutien financier, qui permet une diminution de la charge de la commune du Landeron.

6 Rapport sur l'école de musique

M. Schnyder précise que l'évolution de l'école est stable. Les murs intérieurs du bâtiment "Ville 2" ont été rafraîchis. L'ambiance au sein des professeurs est dynamique. Un magnifique spectacle ainsi qu'un concert ont rencontrés un beau succès. La pratique de la musique a des effets considérables sur l'être humain sur sa santé, sur son humeur, sur ses connexions neuronales, sur sa mémoire, sur son intelligence et sur ses mœurs. Finalement les entreprises recherchent de plus en plus de personnes avec un sens artistique et une bonne culture générale. M. Schnyder conclut que c'est pour toutes ces raisons que la société de développement touche dans le mille en investissant dans son école de musique.

7 Rapports sur les loisirs des aînés

Loisirs des Aînés

Le Président lit le rapport transmis par Mmes.D.Houriet et N.Ansermet. Il relate la course surprise d'une journée en car qui les amena au Jura où un excellent jambon à l'os et gratin dauphinois a ravi toutes les papilles, les nombres de participants sont constant c'est-à-dire ~40 pour la course, ~30 pour les conférences/films et ~60 pour l'après-midi de Noël, du loto et du dîner qui se déroule au printemps à la Capitainerie. Finalement Mmes.D.Houriet et N.Ansermet terminent leur rapport par leurs remerciements à la Commune pour la mise à disposition de la salle ainsi que la SDL pour son soutien financier tout au long de l'année.

Cours des Aînés

Yves Frochaux poursuit avec la course des Aînés, la 63^{ème}. Elle s'est déroulée le 5.9.2019 en terre Neuchâteloise à la Chaux-de-Fonds avec 152 personnes et 53 chauffeurs. Un problème qui devient récurrent, c'est le nombre de personnes qui se désistent peu avant la course, 214 annoncées au restaurateur pour finalement 205 personnes présentes. Au retour tous les participants se sont arrêtés à l'hôtel de la truite à Champs du moulin pour le traditionnel goûter et son sandwich. Un petit bémol est à signaler où une personne s'est cassée le poignet par suite d'une chute dû à une marche loupée et une seconde est tombée en salle et s'est esquiné méchamment le genou, les deux personnes ont terminé à l'hôpital.

La prochaine course sera le 3 septembre 2020.

Yves Frochaux transmet à la SDL les remerciements au nom des hôtes pour sa très large contribution à cet évènement, ainsi qu'à la commune pour sa participation financière et logistique. Il remercie également ses deux collaborateurs MM. Georges Rais et Gérard Houriet.

8 Budget 2020

Le budget est distribué et commenté par le caissier.

M.Edgar Béguin demande de précisions sur "mauvais payeur".

Le Président et le Caissier lui répondent que sous ce terme est englobé par exemple un locataire d'un emplacement qui serait décédé.

Au vote, le budget est accepté à l'unanimité sans opposition.

9 Nomination de l'organe de contrôle

La nomination de la fiduciaire Leitenberg & Associés SA est acceptée à l'unanimité sans opposition

10 Divers

M. Lehmann demande s'il serait possible de poser un toit rétractable sur le bassin de la piscine.

Le président du conseil de Fondation de la piscine du Landeron, Yves Frochaux, lui répond qu'à partir du 15 août, avec la reprise des écoles, la fréquentation est bien diminuée. A côté de cela les fraîcheurs matinales nécessiteraient de chauffer plus alors que le déficit est déjà important. Il étudiera malgré tout le point.

Le Président remercie l'Assemblée pour sa présence et l'invite à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 19h11

Le Président
Oliver Perrot

Le secrétaire PV
Laurent Loeffel